



SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉS SIMPLIFIÉ 2026-2030



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

Contexte du Plan de mobilités simplifié

La CLCL est Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) depuis le 1^{er} juillet 2021 → souhaite de mettre en place un Plan de mobilités simplifié (PdMS) pour définir les grandes lignes de sa politique de mobilités dont découlera le plan d'actions pour les années à venir.

Les objectifs :

- Répondre à différents enjeux du territoire : climatique, énergétique, économique, accessibilité...
- Faciliter la mobilité du quotidien, tant au sein du territoire qu'à destination des pôles extérieurs.
- Offrir des solutions alternatives à la voiture individuelle.
- Prendre en compte et intégrer les enjeux du Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Une démarche en 3 temps

Phase 1

Diagnostic mobilité

- Diagnostic mobilité tous modes
- Enquête en ligne
- Entretiens avec les acteurs clés et avec les maires des 14 communes
- Définition d'enjeux
- Travail sur le comité des partenaires

Phase 2

Stratégie de mobilité

- Définition de scénarios
- Atelier de concertation
- Hiérarchisation des orientations et définitions des objectifs

Phase 3

Plan d'action

- Élaboration et rédaction d'un plan d'actions
- Recherche de financements
- Adoption du PMS



Juillet 2024 à décembre 2024

Janvier 2025 à mars 2025

Avril 2025 à juin 2025

Une phase de diagnostic complète

Une large concertation

- Une enquête en ligne (685 réponses)
- Un questionnaire à destination des maires
- Des ateliers en phase 1 pour la complétude du diagnostic
- Des ateliers de concertation en phase 2 sur les services de mobilité à développer et la stratégie
- Un approfondissement de la thématique mobilité solidaire

Une stratégie de mobilité déclinée

- 6 grands enjeux identifiés...
- ... et déclinés dans 5 axes d'actions

Quelques éléments du diagnostic

Un centre urbain dense mais une zone littorale à l'habitat diffus → quelques polarités existent hors du pôle urbain

Une influence des agglomérations voisines → une part des actifs vont travailler à l'extérieur du territoire...

... mais certains restent sur le territoire (42%)

Des actifs se déplaçant majoritairement en voiture (88%)

Une offre régulière en transport collectif importante... mais des temps de trajets souvent non concurrentiels face à la voiture

*Une utilisation plus importante des modes actifs dans le pôle urbain
Lesneven – Le Folgoët*

D'importants pôles générateurs de flux déjà identifiés (centralité, ZAE Mescoden, frange littorale...)

Une structure de la population qui tend vers un accroissement des classes d'âge les plus âgées avec des besoins spécifiques en matière de mobilité,

Une politique cyclable engagée, mais des besoins en sécurisation se font ressentir

Synthèse du diagnostic mobilités

	<h2>ATOUTS</h2> <ul style="list-style-type: none">• Situation géographique pertinente et attractive• Un territoire engagé en faveur des mobilités alternatives• Un réseau de lignes régulières régionales identifié et fréquenté	<h2>FAIBLESSES</h2> <ul style="list-style-type: none">• Dispersion importante de l'habitat• Organisation des lignes régulières en étoile vers la centralité avec des communes non-desservies• Peu de connexion possible entre les communes• Peu d'alternatives à la voiture
	<h2>OPPORTUNITÉS</h2> <ul style="list-style-type: none">• Des initiatives locales• Une demande pour une offre collective• Une attente sur le développement d'aménagements cyclables sécurisés• Des politiques de mobilité supra communautaires	<h2>MENACES (ou difficultés)</h2> <ul style="list-style-type: none">• Un territoire vaste et étendu• Un besoin d'information et de communication sur l'existant• Un vieillissement de la population

Des enjeux pour les publics cibles

Ayant pour objectif de répondre aux besoins d'une maximum de personne, la CLCL a souhaité identifier des publics cibles pour cette politique de mobilité : les jeunes, les actifs, les publics fragiles, les personnes âgées.

Chaque public ayant des besoins et attentes différents, cela représentait un réel intérêt pour identifier enjeux et objectifs de ce document ainsi que pour cibler les actions selon les publics.

Les jeunes

Autonomie → équipements et infrastructures modes actifs sécurisés
Offre complémentaire aux lignes régulières
Mobilité scolaire plus durable

Les actifs

Accompagner les salariés et les entreprises vers du report modal
Offres et services de mobilités → alternative à la voiture personnelle
Nouvelles pratiques de travail (dont télétravail)

Publics fragiles

Isolement → besoin d'offres complémentaires à l'offre régulière
Faciliter l'accès à l'emploi et/ou une formation
Services de mobilité solidaire sur le territoire
Service d'accompagnement vers de nouvelles solutions de mobilités alternatives à la voiture

Personnes âgées

Améliorer leur autonomie → transports adaptés aux besoins
Offre de mobilité plus flexible
Offre de mobilité au regard de l'organisation territoriale et des bassins de vie

Des orientations et des axes définis

Le travail de diagnostic et de concertation a abouti à l'identification de 6 orientations auxquels doit répondre ce PdMS.

Ces différentes orientations ont permis d'identifier des axes d'actions à mettre en place pour le territoire. Chaque axe répond comprend des actions à mettre en place :

- Axe 1 Les transports collectifs
- Axe 2 : Les modes actifs
- Axe 3 : La covoiturage
- Axe 4 : La mobilité solidaire
- Axe 5 : La communication et l'accompagnement

Les orientations

- E1** Rendre les transports collectifs plus attractifs et accessibles
- E2** Promouvoir le vélo et la marche à pied dans les déplacements de proximité et du quotidien
- E3** Développer les offres et les services de mobilités partagées
- E4** Soutenir les mises en œuvre locales à vocation solidaire et sociale
- E5** Accompagner et suivre les changements de comportement dans la durée
- E6** Proposer une politique de mobilité cohérente avec le fonctionnement territorial et les enjeux démographiques

Les axes



Axe 1 : Une offre de transports publics intermodale et renforcée



Axe 2 : Une pratique du vélo et de la marche sécurisée et plus accessible



Axe 3 : Une offre de mobilité partagée en complémentarité de l'offre de transport



Axe 4 : Une mobilité solidaire et territorialement optimisée



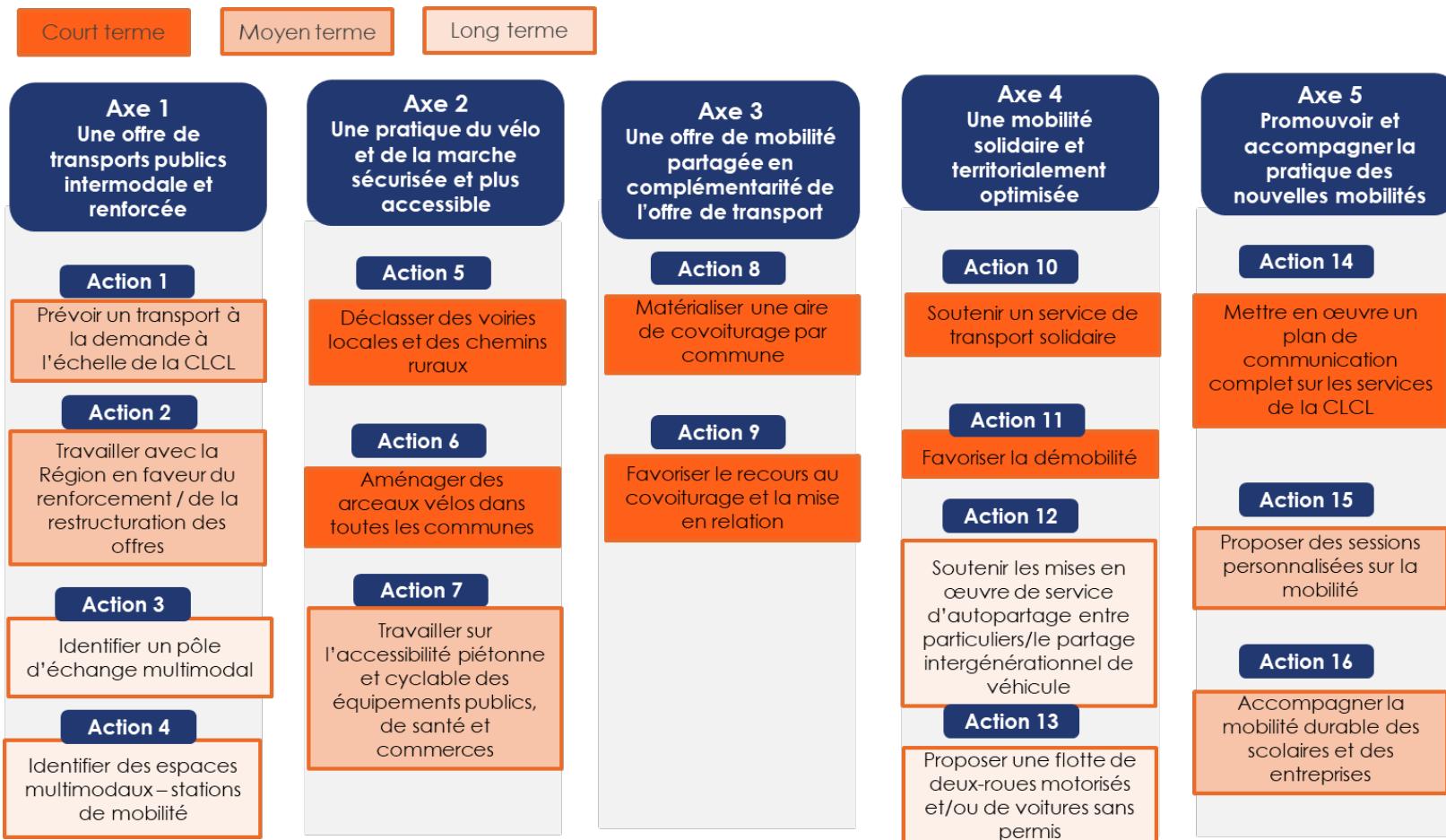
Axe 5 : Promouvoir et accompagner la pratique des nouvelles mobilités

Plan d'actions : temporalité de mise en œuvre

Au total, ce sont 16 actions que ce PdMS a identifiées pour la CLCL. Selon le coût et le temps de mise en œuvre de chacune de ses actions, une temporalité a été définie :

- Court terme : 2026 – 2027
- Moyen terme : 2028 – 2029
- Long terme : 2030

Retrouvez le détail de chacune de ses actions dans le plan d'actions complet.



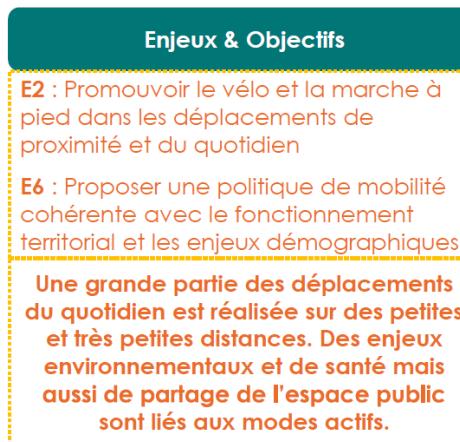
Les enjeux et objectifs par axe

Axe 1 : Une offre de transports publics intermodale et renforcée



- 1.1 Prévoir un transport à la demande à l'échelle de la CLCL, répondant à des besoins ponctuels comme réguliers
- 1.2 Travailler avec la Région en faveur du renforcement / de la restructuration des offres
- 1.3 & 1.4 Identifier des espaces multimodaux

Axe 2 : Une pratique du vélo et de la marche sécurisée et plus accessible



- Déclasser des voiries locales et des chemins ruraux
- Proposer un service de vélo en libre-service
- Aménager des arceaux vélos dans toutes les communes
- Travailler sur l'accessibilité piétonne et cyclable des équipements publics, de santé et commerces

Axe 3 : Une offre de mobilité partagée en complémentarité de l'offre de transport



- Matérialiser une aire de covoiturage par commune
- Animer une plateforme de mise en relation pour le covoiturage à l'échelle de la CLCL

Les enjeux et objectifs par axe

Axe 4 : Une mobilité solidaire et territorialement optimisée

Enjeux & Objectifs
E4 : Soutenir les mises en œuvre locales à vocation solidaire et sociale
E6 : Proposer une politique de mobilité cohérente avec le fonctionnement territorial et les enjeux démographiques
Les enjeux de mobilité concernant les publics fragiles ont été identifiés comme importants à prendre en compte ; des initiatives locales notamment de mobilité active sont déjà engagées et sont à conforter pour assurer leur développement.

Priorité forte

- Soutenir un service de transport solidaire
- Favoriser la démobilité
- Soutenir les mises en œuvre de service d'autopartage entre particulier / le partage intergénérationnel de véhicule
- Proposer une flotte de deux-roues motorisés et/ou de voitures sans permis

Axe 5 : Promouvoir et accompagner la pratique des nouvelles mobilités

Enjeux & Objectifs
E5 : Accompagner et suivre les changements de comportement dans la durée
E6 : Proposer une politique de mobilité cohérente avec le fonctionnement territorial et les enjeux démographiques

Priorité forte

- Mettre en œuvre un plan de communication complet sur les services de la CLCL
- Proposer des sessions personnalisées sur la mobilité
- Accompagner la mobilité durable des scolaires et des entreprises

#ENTREZDANSLALÉGENDE



Communauté Lesneven Côte des Légendes Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennou

12, boulevard des Frères Lumière 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh

clcl.bzh •